

**THIBAUT, MIREILLE. *Les Lieux hantés. Le mystère élucidé.***  
Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 107 p. ISBN  
978-2-7637-2511-6

Bertrand Bergeron

Volume 14, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037486ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037486ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bergeron, B. (2016). Review of [THIBAUT, MIREILLE. *Les Lieux hantés. Le mystère élucidé.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 107 p. ISBN 978-2-7637-2511-6]. *Rabaska*, 14, 277–280. <https://doi.org/10.7202/1037486ar>

THIBAUT, MIREILLE. *Les Lieux hantés. Le mystère élucidé*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 107 p. ISBN 978-2-7637-2511-6.

Au Québec, presque chaque village s'enorgueillit de compter au moins un lieu hanté dans son patrimoine immobilier. Il suffit qu'une maison ait été le théâtre d'un événement dérogeant à la morale admise – malédiction, suicide, meurtre, etc. – pour que l'imagination locale s'emballe et transforme un symbole de quiétude et de sécurité en un endroit évité et décrié.

La mentalité populaire n'a pas à imaginer les manifestations étranges et insolites. La tradition orale en propose toute une panoplie immédiatement utilisable. Il n'y manque plus que des retouches locales : chaise qui berce seule, bruit de pas, porte qui s'ouvre d'elle-même, marche d'escalier qui craque, objet qui chute, ombre fugitive, etc. Le lieu est désormais habité par des vivants et un trépassé. Contrairement aux esprits domestiques presque indélogeables parce qu'ils résident à demeure, le fantôme ne demande pas mieux que de quitter les lieux si on satisfait ses exigences : prière, réparation, avertissement. Aux esprits récalcitrants, on opposera l'exorcisme qui, n'étant pas un sacrement, se révèle parfois inefficace.

Mireille Thibault s'est fait une spécialité de l'étude des lieux hantés. Elle les visite, interroge les témoins des phénomènes paranormaux qui s'y déroulent et tente de leur trouver une explication scientifique, ramenant la « paranormalité » à la normalité accoutumée. C'est pourquoi elle n'hésite pas à claironner, en sous-titre à son livre : « Le mystère élucidé ». Mais est-ce bien le cas ? Mettons nos pas dans les siens pour voir jusqu'où ils nous mèneront.

Après avoir prévenu son lecteur que sa démarche en est une d'« observation participante car [elle a] également pu être témoin de divers phénomènes au cours de [ses] recherches » (p. 3), l'auteure constate « qu'il n'y a pas eu réellement de changement notable dans les témoignages rapportés depuis des siècles ; les croyances liées à ces phénomènes demeurent stables et depuis longtemps les esprits des défunts sont désignés comme étant responsables des manifestations inexplicables observées en certaines demeures » (p. 2). En conséquence, si les croyances demeurent stables ainsi que les narrations qui les illustrent en les incarnant, force nous est de reconnaître que le système interprétatif stagne lui aussi, les chercheurs reprenant inlassablement les sempiternels arguments, imputant, par automatisme, les phénomènes observés à des esprits domestiques ou à des défunts. Cette attitude paresseuse consolide le confort intellectuel qui se complaît dans le sur-place cognitif.

Pour sortir de cette ornière circulaire – si des lieux hantés existent, c'est la preuve qu'il y a des fantômes, et des fantômes n'existent que pour hanter des lieux –, l'auteure se propose d'« émettre une nouvelle théorie scientifique

permettant d'expliquer ces phénomènes » (p. 4), ce qui n'est pas une mince affaire.

Après une introduction où elle expose son projet, Mireille Thibault procède à un inventaire de la littérature ethnologique sur le sujet. Y défilent exclusivement des chercheurs affiliés ou associés aux AFEUL de l'Université Laval (Dupont, Du Berger, Jacob, etc.). Un consensus est rapidement décelé parmi tous ces ethnologues issus de la même école de pensée : la hantise est le fait d'un trépassé cherchant à communiquer avec les vivants – généralement ses familiers – pour les raisons mentionnées plus haut. L'auteure fait une observation intéressante : le fantôme rural est connu des résidants, le fantôme urbain est anonyme, les occupants des lieux se succédant sans se connaître. Les maisons neuves posent un cas de figure particulier puisqu'elles n'ont pas de passé.

Pour appuyer sa démonstration de manière concrète, Mireille Thibault expose des cas de hantise : « Dix lieux d'enquêtes ont été sélectionnés parmi un ensemble d'environ 70 cas possibles. [...] J'ai retenu trois résidences unifamiliales anciennes, deux résidences unifamiliales récentes, trois appartements, une maison mobile et une maison jumelée » (p. 15). Un médium l'accompagne occasionnellement lors de ses visites, mais elle finit par renoncer à cette expertise : « J'ai conclu que les données ainsi recueillies ne présentaient aucun intérêt scientifique et ne menaient à aucune nouvelle information » (p. 16). Dans cette partie de son essai (chapitre 2), l'auteure nous ouvre ses carnets et nous donne accès à ses notes d'enquêtes.

Dans un troisième chapitre, Mireille Thibault élargit son exploration et lui donne une dimension diachronique en examinant ce qu'on en pensait au temps jadis. Il en ressort que les génies domestiques et les trépassés se sont partagé la hantise pendant longtemps. Au Québec, la situation s'est stabilisée autour des défunts, les lutins ayant été reflués dans les écuries où ils ont fait l'objet d'une chasse de tous les instants. Ce panorama débouche sur une analyse du symbolisme de la maison (chapitre 4) et de l'objet (chapitre 5) qui conclut, dans ce dernier cas, « qu'aucun objet religieux ou symbolique n'avait été impliqué dans les manifestations mentionnées ni aucun objet relié à une personne décédée ou au souvenir quelconque d'un disparu » (p. 65). Je crois qu'il faut voir, dans cette observation, l'indice d'une évolution sociale accompagnée par la relève des nouveaux chercheurs.

Après ce périple, nous orbitons autour de l'hypothèse de recherche de l'auteure avec des considérations sur le son, sa fréquence et sa propagation. L'intuition initiale se confirme : « Le plus souvent, il semble que ce soient les sons de basses fréquences qui se retrouvent impliqués dans les phénomènes que nous étudions présentement » (p. 73).

Ne reste plus, dès lors, qu'à leur trouver une cause : l'univers insolite et fascinant des insectes<sup>6</sup>, les souris et les rats ayant été démasqués depuis des lustres. Mireille Thibault nous en dresse une nomenclature impressionnante, décrivant leur habitat, leurs mœurs, leur mode de reproduction et les sons qu'ils émettent. Elle en arrive à la conclusion que « les sons des insectes pourraient se trouver amplifiés par l'environnement (matériaux et configuration des lieux) pour former un *saser* [*Sound Amplification by Stimulated Emission of Radiation*] naturel » (p. 91). Ce *saser* naturel serait la source enfin mise à jour de ces « coups frappés, [de ces] grattements [et de ces] grognements » (p. 69) perçus par plusieurs témoins. « La présence d'insectes et les effets qu'ils peuvent produire constituent donc la base explicative de mon hypothèse » (p. 95). Nous atterrissons en terrain connu : « Le mystère [est enfin] élucidé ».

La question à se poser, à cette étape-ci de la démarche, est élémentaire : « L'ethnographe a-t-elle été témoin d'infestation d'insectes dans les maisons hantées visitées ? » Il appert que non, de l'aveu même de l'enquêtrice (p. 102). Mais l'absence de preuve, dans ce cas particulier, n'est pas la preuve d'une absence. En corollaire, on est en droit de se demander si l'hypothèse de recherche ne renverse pas la chaîne causale, transformant un effet en cause : le bruit résulte-t-il ou provoque-t-il les déplacements d'objets ? Pour les témoins, c'est une conséquence ; pour la chercheuse, une cause efficiente. Cette voie inédite commande une vérification pour la sortir de sa dimension théorique. Mireille Thibault devrait se faire accompagner par un expert en structure de bâtiment et un exterminateur, voire un entomologiste, afin de déceler la présence des insectes responsables de l'effet *saser*. On voit mal comment elle pourrait monter une expérience pour valider dans les faits son hypothèse. Il lui faudrait démolir un lieu hanté pour débusquer les insectes perturbateurs.

Étrangement, cet effet *saser* se rapproche de l'effet Hutchison, du nom de ce Canadien (John Hutchison) qui obtient des déplacements d'objets et l'émission de bruits insolites par fluctuation des champs magnétiques. Hutchison recréerait – le conditionnel étant de rigueur – les phénomènes acoustiques et visuels avérés dans les maisons hantées : déplacements d'objets, lévitation, bruits de pas, etc. Seule ombre au tableau, il semblerait que ces résultats soient impossibles à reproduire par un expérimentateur indépendant, ce qui disqualifierait ses expériences au point de vue scientifique.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse – l'auteure ne parle jamais de découverte – de Mireille Thibault n'explique pas tout : robinets qui coulent, ampoules qui s'éteignent seules, four qui se met en fonction de lui-même, etc. Curieusement, il n'est jamais question d'esprits frappeurs (poltergeists) ni de condition

6. L'auteure a publié un article sur le sujet dans *Rabaska*, vol. 12, p. 131-142.

émotionnelle des témoins, ce qui paraît étrange de la part d'une bachelière en psychologie. Certains chercheurs avancent qu'il y aurait un lien entre l'âge des enfants et les manifestations paranormales.

Dans l'état actuel de la recherche, si l'effet Hutchison devait s'avérer, nous nous retrouverions devant trois types de maisons hantées : artificiellement (Hutchison), naturellement (Mireille Thibault) et surnaturellement (tradition orale), sans parler des maisons à hanter qu'on construit chez nos voisins du Sud ainsi que le mentionne Stéphanie Saugé<sup>7</sup>. La démarche de Mireille Thibault a pour but de ramener le paranormal au normal, le surnaturel au naturel, donnant raison aux critiques des recherches paranormales qui prétendent que, contrairement à la science, cette discipline voit son champ se rétrécir de jour en jour.

En conclusion, je crois qu'il faut concéder à l'hypothèse de Mireille Thibault une valeur heuristique. Reconnaissons à son auteure un esprit original et audacieux. On aurait tort d'ignorer son hypothèse. Doit-elle avoir prépondérance sur les autres hypothèses ? Seul l'avenir le dira. Pour l'instant, le mystère, loin de s'éclaircir, s'est épaissi d'une nouvelle strate interprétative. Cet essai n'aura réussi qu'à transformer une intuition initiale en hypothèse finale. La science ne dit pas le vrai : elle se borne à chasser l'erreur, ce qui nous rapproche de la vérité. Les maisons hantées conservent toujours leur mystère. Mais pour combien de temps encore ?

**BERTRAND BERGERON**  
Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

---

THIBAUT, MIREILLE. *La Légende du Wendigo, entre fiction et réalité. Étude d'une possession criminelle*. Montréal, Les Éditions Québecor, 2012, 203 p. ISBN 978-2-7640-1830-9.

Si j'ai bien compris l'essai de Mireille Thibault, le Wendigo, tel le dieu Janus, présente deux visages. Le premier, effrayant, réunit tous les traits d'une créature engendrée par le « sommeil de la raison », pour reprendre le titre d'une gravure célèbre de Goya : son cœur et ses os sont de glace, ses yeux protubérants ; ses lèvres rétractées produisent un sifflement entendu à des lieues à la ronde ; sa voix épouvante ; son pied, énorme, possède un talon pointu et se termine par un seul orteil ; sa main se prolonge par des griffes acérées ; sa peau, enduite de résine saupoudrée de sable, est croûteuse. Il vit nu, est insensible au froid hivernal. Tué au cours d'un affrontement, il doit être réduit en cendres, mais son cœur résiste à l'incinération. Il faut le couper en

---

7. Cf. notre compte rendu de l'ouvrage de Stéphanie Saugé, *Histoire des maisons hantées*, dans *Rabaska*, vol. 10, 2012, p. 276-279.